



RAPPORT DE LA FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL

CENTRE PÉDAGOGIQUE ET THÉRAPEUTIQUE DE DOMBRESSON

EXERCICE 2022

142e RAPPORT ANNUEL

MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL

Au 31 décembre 2022

M.	Sébastien MARTI, pharmacien, président, St-Blaise	dès 2021
Me	Jean-Marc TERRIER, notaire honoraire, vice-président, Cernier	dès 1997
Mme	Mireille BELTRAME, administratrice, Dombresson	dès 2013
M.	Jean-Claude BRECHBÜHLER, conseiller communal, Chézard St-Martin	dès 2021
Mme	Christine FISCHER, infirmière, Saules	dès 2009
Dr	Jean-Louis GIOVANNONI, médecin, Dombresson	dès 2001
Dr	Pierre-Alain KRAMER, médecin-dentiste, Chézard	dès 1997
Mme	Joëlle MARGUERON, intervenante en protection de l'enfant, Corcelles	dès 2021
Dresse	Stéphanie MAULER, psychiatre, Neuchâtel	dès 2001
Mme	Yvette PAROZ VEUVE, greffière, Savagnier	dès 2009
Mme	Anne-Christine PELLISSIER, infirmière, Engollon	dès 2013
M.	Jean-Bernard STEUDLER, agriculteur, Chézard	dès 2013

Représentants du Service de Protection de l'Adulte et de la Jeunesse :

M.	Marc DUNANT, chef d'office
M.	Christian FELLRAH, directeur
Mme	Karima HALEF, cheffe de service adjointe

Représentants de la direction :

M.	John ORLANDO, directeur
Mme	Valentine KRAMER, directrice adjointe
M.	Patrick MELICHAR, administrateur
M.	Matthieu PINSARD, sous-directeur
M.	Abderrahman CHIBOUT, adjoint de direction

Représentant du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence :

Dr	Hugues PARIS, médecin-chef
----	----------------------------

Représentants du personnel :

M.	Silvio ARCELASCHI, responsable bâtiment
M.	Gustavo RUEGGER, éducateur

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Par testament du 2 juillet 1864, François-Louis Borel a institué l'Etat de Neuchâtel héritier de ses biens, à charge de les affecter à une œuvre d'utilité publique désignée par le Grand Conseil.

Aux termes d'un décret du 19 novembre 1873, le Grand Conseil décide de consacrer ces biens à la fondation d'un asile pour l'enfance malheureuse.

Le 17 juin 1876, il arrête que l'asile en question sera établi à Dombresson et charge le Conseil d'Etat de pourvoir à l'acquisition des terrains nécessaires.

A l'origine, les hôtes de l'institution étaient dans leur quasi-totalité des orphelins. Certaines transformations profondes intervenues dans notre société au cours de ces dernières décennies, ont eu pour conséquences la réduction progressive du nombre des orphelins et leur remplacement par des enfants inadaptés (enfants nés hors mariage, de parents divorcés, enfants atteints de troubles du comportement ou de débilité mentale). Dès lors, la nécessité s'est fait sentir au cours des dernières années de spécialiser nos institutions pour enfants et adolescents, ceci afin d'en tirer le maximum d'avantages, de résultats et d'efficacité. Cette évolution a encore été accélérée par l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité.

Depuis 1967, au lieu d'être ouvert à tous les enfants orphelins ou abandonnés comme le voulait à l'origine le législateur, le Centre pédagogique de Dombresson s'est donc spécialisé dans l'accueil, le traitement, l'instruction et la formation d'une catégorie déterminée d'enfants, à savoir ceux souffrant de troubles du comportement.

En 1995, le Centre pédagogique est devenu Centre pédagogique et thérapeutique reconnu comme station de formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents par la Fédération des Médecins suisses.

RAPPORT DU PRÉSIDENT 2022

Je suis heureux de prendre un moment pour réfléchir avec vous sur l'année écoulée. Nous pouvons tous convenir que cette année a été particulière, avec des moments de succès et de défis.

La première moitié de l'année a été marquée par la mise en place de différentes mesures par notre Directeur, John Orlando. Je suis particulièrement satisfait de ce processus qui a mis l'accent sur les droits de l'enfant, qui est l'un des domaines de spécialisation de notre Directeur. Cela montre notre engagement continu à fournir des prestations de qualité à nos enfants bénéficiaires à partir d'une approche centrée sur la défense et la promotion de leurs droits.

Malheureusement, la seconde moitié de l'année a été marquée par des difficultés que nous avons rencontrées pour « contraindre » certains des enfants accueillis au foyer, ce qui a entraîné des conséquences importantes dans le village et le besoin de renforcer notre travail de collaboration avec la police. Nous avons pris des mesures pour résoudre ces problèmes et éviter qu'ils se reproduisent à l'avenir. Le maintien de nos bonnes relations avec les habitants du village est prioritaire et cela a été pris en compte dans les mesures de recadrage de certains enfants. Par ailleurs, nous avons décidé de mettre en place des activités de visibilité dont la participation à la foire de Dombresson.

En ce qui concerne nos relations avec l'État de Neuchâtel, je suis heureux de constater que nous avons de très bonnes relations avec le Service de protection de la jeunesse (SPAJ) et cela tant dans notre travail quotidien que dans le cadre de la renégociation de notre prochain contrat de prestation. Nous sommes convaincus que la qualité de ces rapports aboutira à un contrat qui nous permettra de poursuivre notre mission avec succès et en étroite partenariat avec le SPAJ.

En ce qui concerne notre relation avec l'ANMEA, nous avons pris la décision de rester et de soutenir cette organisation malgré les difficultés qu'elle a rencontrés cette année. Nous sommes convaincus que l'ANMEA peut nous apporter des avantages importants dans notre mission commune et en particulier autour de la gestion de nos collaboratrices et collaborateurs en lien avec la convention collective de travail (CCT-ES).

En fin d'année, nous avons appris avec regret la démission de notre Directeur, pour les raisons qu'il nous a déjà expliquées. Son mandat s'est achevé le 15 avril 2023 et nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa carrière et le remercions pour le travail accompli. Nous sommes en train de recruter un nouveau Directeur ou Directrice, mais en attendant, nous avons mis en place un Collège de direction composé de quatre membres de la direction actuelle pour assurer la continuité des opérations.

Je voudrais conclure en remerciant tous les membres de notre organisation pour leur travail acharné et leur engagement envers notre mission malgré les défis que nous avons rencontrés cette année. Je suis confiant que nous pouvons surmonter ces difficultés et continuer à fournir des services de qualité à nos enfants bénéficiaires.

Cordialement

Le Président Sébastien Marti

RAPPORT DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION POUR L'ANNÉE 2022

En guise d'introduction

La fin de travaux est arrivée. En effet, 2022 aura été l'année de la culmination des travaux de rénovation des bâtiments de la Fondation Borel.

À ce jour, les enfants, les parents, les collaborateurs, les partenaires et les visiteurs sont reçus dans des locaux de qualité, sans luxe ni fioriture, mais dans un environnement fonctionnel, pratique et accueillant qui contribue directement à la qualité des prestations fournies aux enfants qui sont pris en charge par la fondation.

Événements qui ont marqués la vie de la fondation au cours de l'année 2022

La pandémie de la COVID 19 est derrière mais... :

Bien que la réalité sanitaire de cette terrible pandémie semble derrière nous, ses effets sur les personnes sont et seront sans aucun doute encore présents quelques temps et particulièrement auprès des enfants.

Nous avons effectivement constaté durant cette année que les effets sociaux et psychologiques de la pandémie sur certains enfants se sont manifestés par une exacerbation de leurs souffrances qui se sont parfois traduites en un renferment additionnel ou des comportements de violences auto-infligées ou extérieures que l'on peut considérer comme hors du commun.

Ce constat démontre que d'un point de vue de la prise en charge socioéducative, pédagogique et thérapeutique nous ne pouvons pas baisser la garde, bien au contraire. Nous devons analyser chacune des situations particulières des enfants (et de leurs familles) à partir de ce regard pluridisciplinaire que constitue l'une des forces du dispositif de la Fondation Borel ; regard multiple et transversal pour lequel tant nos équipes professionnelles que les autorités et partenaires sont conscientes et y travaillent.

Pour cette année 2022, forte en défis professionnels, nous tenons à saluer de manière particulière les efforts de chacune et chacun de nos collaboratrices et collaborateurs qui ont su tenir le cap malgré les effets de cette situation postpandémique.

Les groupes éducatifs et l'école interne :

Durant l'année 2022, **les groupes éducatifs** de la Fondation ont relevé les nombreux défis que furent les changements d'organisation au sein de la Direction, la mise en place de la présence continue¹ et un important turn-over des professionnels.

Dans ce contexte particulier, les équipes éducatives ont dû faire face à des situations particulièrement complexes (irrespect, incivilités, sorties non autorisées, violences, ...), moments de crises souvent vécues par le passé, mais qui en cette année 2022 prennent un visage inédit par leurs fréquences et leur nombre. Cela démontre une fois de plus, l'importance d'avoir une équipe d'adultes stables et sereins afin d'offrir aux jeunes le substrat nécessaire pour leur permettre de faire leur travail de résilience.

¹ Réorganisation de la gestion des horaires des équipes éducatives pour assurer une présence en continue d'au moins un membre de chaque groupe de vie. Cette présence devant offrir la possibilité d'accueil d'un enfant qui ne pourrait momentanément pas se rendre en classe (malade par exemple). Cette réorganisation s'est faite en modifiant l'organisation des "heures hors enfants" ; heures nécessaires pour les diverses réunions entre professionnel-les, avec les familles, temps de préparation, travail administratif...

Nos équipes éducatives ont parallèlement été fortement mises à contribution pour accueillir des élèves dont les problématiques comportementales questionnent leur accueil dans la structure actuelle de notre école interne. Cela s'est traduit durant les temps d'école par la prise en charge jusqu'à sept jeunes par les équipes éducatives.

S'agit-il d'un "appel d'air" corrélé avec la mise en place de la présence continue ou d'un changement durable auquel il conviendra de donner une réponse structurelle ? La question est ouverte.

La capacité d'adaptation et la créativité dont ont su faire preuve les équipes nous ont notamment permis de proposer des séjours de ruptures internes (de 2 à 4 jours) pour quatre de nos jeunes. Séjours dont le but est d'offrir un espace de réflexion accompagné par une personne de référence.

Ainsi, par la mobilisation de leurs ressources, la force de leur solidarité et la qualité du partenariat avec les différents acteurs du réseau externe, les équipes ont su rebondir cette fin d'année. Actuellement, une stabilité est de retour, et nous ne pouvons leur adresser que notre gratitude pour le travail effectué.

Il convient également de saluer la compréhension et l'ouverture d'esprit démontrée par la direction et les équipes du SPAJ² qui ont répondu présent pour nous accompagner dans le travail d'analyse de situations caractérisées par leurs complexités. Cela s'est traduit ponctuellement par l'approbation exceptionnelle de fonds additionnels (hors contrat de prestation) afin de donner les moyens à nos équipes de proposer des dispositifs d'interventions à la hauteur des difficultés rencontrées par certains jeunes. C'est à n'en pas douter la qualité de ce travail de partenariat qui nous a permis de relever ces défis.

Pour ce qui concerne **l'école interne**, nous tenons à relever les effets positifs sur la composante pédagogique que l'on peut attribuer au travail de réorientation et de réorganisation des ressources humaines et à la transformation de la logique d'intervention au sein de notre école interne. Tout ceci a été possible grâce à l'engagement de différents enseignants et enseignantes spécialisés qui ont su renforcer la qualité de la prise en charge des enfants scolarisés dans l'une de nos classes. Il n'en reste pas moins que le secteur pédagogique de notre fondation est sujet à une évolution continue face aux défis de la problématique des enfants. En effet, l'école interne de la Fondation Borel est un plus significatif dans le catalogue des prestations fournies par les institutions du canton, mais pour que celle-ci reste éligible, elle nécessite d'une adaptation constante de ses moyens et outils de prise en charge, afin de pouvoir ainsi répondre de manière ciblée aux difficultés aiguës que l'on constate auprès des enfants qui bénéficient de la prestation scolaire à l'interne du foyer. C'est pourquoi, la direction pédagogique de la fondation travaille à ce jour sur une demande de renfort sur le plan pédagogique auprès du SEO³ pour que notre équipe enseignante puisse être augmentée en termes de postes ; demande qui nous espérons aboutira pour la rentrée scolaire d'août 2023. Une collaboration étroite avec le CSVR se poursuit en parallèle avec de nouveaux projets d'intégration.

Les suivis en studios :

L'année 2022 a vu le suivi de sept jeunes en studios d'une moyenne d'âge de 17 ans. Une jeune fille dans un des studios internes à la Fondation et six autres dans des studios extérieurs, sis dans le Val-de-Ruz, à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. Un jeune homme ayant atteint sa majorité et ayant souhaité mettre un terme au suivi par le SPAJ au cours de cette année a été accompagné dans son projet d'indépendance, tant financière que matérielle et sociale, dans sa recherche d'un nouveau studio et a ainsi pu quitter la Fondation sereinement. Une autre jeune fille a pu être accompagnée dans un projet de prise en charge par une structure d'aide aux adultes en difficultés. Nous avons dû mettre fin au suivi d'une jeune fille de 16 ½ ans car

² [Service de protection de l'adulte et de la jeunesse - République et canton de Neuchâtel](#)

³ [Service de l'enseignement obligatoire - République et canton de Neuchâtel](#)

elle s'exposait à de grands dangers dans la gestion de sa vie en studio. Nous avons trouvé une solution pour elle dans une autre institution.

L'accompagnement et le suivi en studios répondent à une demande et à un besoin de plus en plus important. En effet, de plus en plus de jeunes rencontrent des difficultés à investir l'internat en collectivité, alors qu'elles. Ils sont en rupture familiale importante. Parfois seule perspective possible, la prise en charge à travers cette modalité amène souvent, dans un premier temps, un peu d'apaisement dans le parcours institutionnel de la/du jeune qui découvre et profite d'un espace de liberté. Mais c'est aussi un défi majeur qui confronte la/le jeune à ses responsabilités et ses limites et qui doit se mobiliser pour demander l'aide qu'on peut lui apporter. Nous sommes néanmoins confrontés à des limites matérielles et humaines pour faire face à la demande, même s'il faut en permanence réfléchir à la pertinence et à l'adéquation de cette réponse au projet de la/du jeune. D'autre part, beaucoup de suivis se prolongent au-delà de la majorité, même si le jeune n'a pas encore de projet de formation ou de travail. Le passage à l'aide sociale est, quand c'est possible, souvent repoussé pour maintenir le lien et le suivi personnalisé que permet notre prestation.

Formation continue des équipes :

L'équipe de direction de la Fondation F.-L. Borel continue d'être convaincue que la qualité des prises en charges des enfants et directement liée à la formation continue des équipes professionnelles qui composent la ressource opérationnelle la plus importante de la fondation. C'est dans ce sens, que l'année 2022 aura été construite à partir d'une série de formations individuelles ou en groupe auxquelles les collaboratrices et collaborateurs ont participé.

Notons dans un premier temps, les formations, interventions et échanges avec la police cantonale neuchâteloise et leurs services spécialisés de prévention de la violence juvénile (sergent-major Daniel Favre) et du commissariat de l'ICS (Intégrité Corporelle et Sexuelle) de la police judiciaire (commissaire Sébastien Humair) ; formations qui ont été réalisées tant auprès de nos équipes que des enfants placés à la fondation.

A ceci s'ajoute l'excellent travail de collaboration et de coordination qui est réalisé au quotidien et qui a été renforcé tout au long de cette année avec le poste de police de proximité de Cernier. Collaboration qui permet de prévenir des actes de violence ou d'incivilités qui sont parfois réalisés par des enfants (les plus grands) qui vivent au foyer. Actes que nous déplorons au plus haut point et pour lesquels le principe de « zéro tolérance » est toujours appliqué. En effet, il est primordial de rappeler qu'aucune violence, même verbale, n'est acceptée ou minimisée par la Fondation Borel. Ce principe suppose que tout acte d'incivilité ou de violence est obligatoirement repris éducativement par nos équipes professionnelles pour que soit établi un acte de réparation et une sanction auprès de l'enfant ou des enfants auteurs ou autrices. Par ailleurs, tout acte est informé auprès des parents et de l'autorité de placement (OPE⁴) et, pour les actes plus graves, auprès des autorités compétentes, dont l'APEA⁵ ou le tribunal pénal des mineurs⁶.

D'autres formations internes et externes ont été réalisées et nous tenons à relever notamment pour sa qualité ouverture, une intervention de la juge pénale des mineurs du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, Madame Nathalie Kocherhans. De plus, il est intéressant de noter les formations sur la « sanction éducative » réalisées par Monsieur Philippe Beck de FormAction⁷. Par ailleurs, sont en préparation des formations spécifiques sur les « neurosciences de l'éducation » avec l'Université de Fribourg, formations particulières et adaptées à notre réalité de terrain qui seront réalisées en 2023.

⁴ [Protection de l'enfant - République et canton de Neuchâtel](#)

⁵ [Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte - République et canton de Neuchâtel](#)

⁶ [Tribunal pénal des mineurs - République et canton de Neuchâtel](#)

⁷ [Présentation – formation3.ch](#)

Finalement, il est de rappeler que la Fondation Borel reste un espace de formation en emploi. A fin 2022, nous comptons 5 jeunes collègues en formation en emploi auprès de l'ESSIL⁸ ou de l'ARPIH⁹ pour la formation d'éducateur ou éducatrice social·e (niveau ES) dont deux personnes dans le cadre d'une mesure de reconversion professionnelle.

L'approche droits de l'enfant : En complément à la stratégie de formation continue, tout au long de l'année 2022, ont été poursuivis les ateliers internes de réflexion et de débat autour des droits de l'enfants. Couplés à l'appropriation et à la signature du Code de conduite de la Fondation Borel introduit l'an dernier, ces ateliers spécialisés sont obligatoires pour toute nouvelle personne qui intègre les équipes professionnelles de la fondation et ce, pour tout département confondu. Il est en effet essentiel que les droits de l'enfant et leur protection soient connus et appliqués par tout le personnel de la fondation et cela dans le but que les pratiques professionnelles de prise en charge se basent fondamentalement sur les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant des Nations Unies (CIDE¹⁰) de 1989, convention qui rappelle, a été ratifiée par la Suisse en 1997. En ce sens, à fin 2022, l'ensemble de collaboratrices et collaborateurs a participé à ces ateliers et un certificat est inclus dans le dossier personnel de chaque professionnel·le.

C'est donc, dans un environnement passionnant et prometteur que la Fondation Borel va continuer de se développer pour garantir un encadrement hautement professionnel dans toutes les prises en charges des enfants qui y sont confiés.

Le patrimoine et les bâtiments : La situation de notre patrimoine, tel que présentée dans le rapport annuel 2021 n'a pas évolué. Pour rappel et en résumé, en plus des bâtiments où sont accueillis les enfants, le patrimoine de la fondation se compose de:

- **2 fermes (avec domaine agricole)**
- **3 parcelles de vignes**
- **Un chalet** : situé à Chaumont, le chalet des Érables. L'équipement des chambres avec lits a été entièrement renouvelé en 2022, y compris literie, éclairage et petit meubles. Ce qui rend les lieux encore un peu plus accueillants.
- **6 pavillons/bâtiments** pour un total de 16 appartements occupés par des locataires privés, 2 classes louées au cercle scolaire de Val-de-Ruz, et quelques locaux à fins thérapeutiques.

À ce jour tous ces lieux sont occupés.

Lorsque tous les appartements et locaux sont loués et qu'il n'y a pas eu de rénovation ou rafraîchissement, un bénéfice net annuel d'environ fr. 155'000.- est généré.

En guise de conclusion

2022 se termine avec un sentiment de travail ardu mais de qualité, accompli auprès d'enfants qui ont traversé l'année pour certains, avec des difficultés majeures.

En effet, l'année 2022 a été sujette à des prises en charge de situations toujours plus complexes, avec des enfants qui ont parfois manifesté leurs souffrances particulières par des remises en question du dispositif d'encadrement et ponctuellement par des actes d'incivilités ou de violences. Toutefois, il serait injuste et incomplet de ne se centrer que sur les difficultés en oubliant de mettre en avant les multiples et majoritaires situations d'enfants qui grâce à la fondation ont eu une année digne, durant laquelle leurs droits ont été défendus et durant

⁸ ESSIL : École supérieure sociale intercantonale de Lausanne : <https://essil.ch/>

⁹ ARPIH : École Supérieure de formation professionnelle dans le domaine social : <https://www.arpih.ch/>

¹⁰ CIDE : <https://www.fdfa.admin.ch/eda/fr/dfae/politique-exterieure/droit-international-public/conventions-protection-droits-homme/convention-relative-aux-droits-de-enfant.html>

laquelle ils et elles ont pu s'épanouir et se développer dans un environnement protecteur, bienveillant et adapté à leurs besoins.

Ce n'est que grâce à un travail de proximité et de qualité de nos équipes et du réseau professionnel constitué de nos partenaires, que la Fondation Borel a pu assurer son mandat auprès des enfants et de leurs familles mais également auprès de la population neuchâteloise.

L'année 2023 sera porteuse d'un défi majeur avec le développement et mise en place de ce que sera le prochain contrat de prestation avec l'État de Neuchâtel pour la période 2024-2025.

L'équipe de direction signataire de ce rapport, remercie toutes les personnes qui ont soutenu le travail de la Fondation Borel cette année. Elle remercie les entités qui ont permis le déploiement des ressources nécessaires à cette noble et passionnante mission et salue de manière considérée son Conseil de Fondation pour son soutien inconditionnel dans cette tâche.

Abdé Chibout, Matthieu Pinsard, Patrick Melichar, Valentine Kramer et John Orlando

RAPPORT DU MÉDECIN (CNPea)

L'année 2022 a été le témoin de la mise en place d'une collaboration entre le CPTD et la nouvelle filière Urgence - Crise - Liaison du CNPea.

Le changement des présentations cliniques et des problématiques rencontrées par les jeunes pris en soins au sein des institutions a en effet entraîné une adaptation de l'offre des prestations du CNPea ces dernières années.

L'équipe Ambulatoire Intensif Complexe représente donc l'évolution des modalités d'intervention en place depuis la rentrée scolaire 2022-2023.

Une permanence thérapeutique au sein du CPTD permet ainsi d'œuvrer aussi bien in situ par le biais de suivis et d'un travail institutionnel mais également d'agir en tant que maillon essentiel de prises en charge complexes nécessitant des interventions extérieures et des prestations spécifiques.

Des mouvements internes ont eu lieu dans ce contexte au sein de l'équipe du CNPea. Nous retenons ainsi le départ de Mme Bezire ainsi que les arrivées au sein de l'institution de la nouvelle médecin référente, la Dre. Fodor et de la nouvelle psychologue, Mme. Andriç. L'équipe en place partageant dynamisme et engagement n'aurait pu voir le jour sans l'aide de nos collègues, Mme. Kurzen et Dr. Pop qui ont contribué avec leur expérience de la pratique institutionnelle, à la période de transition et d'adaptation.

Il importe également de mentionner que la réflexion thérapeutique est sous la supervision du Dr. Radu, médecin chef de la filière Urgence-Crise-Liaison.

L'institution a quant à elle dû s'adapter aux conditions auxquelles elle a été soumise tout en poursuivant son mandat d'accueil de la souffrance psychologique. Ce processus de transition n'a pas seulement été ressenti au sein des collaborateurs mais aussi par les enfants qui ont dû s'adapter au changement – s'épanouir pendant cette période – et créer de nouveaux liens, tant au niveau éducatif que thérapeutique. Ils ont fait preuve d'une grande souplesse psychologique, aliée indispensable en toute période de changement.

Cette nouvelle étape a permis de mettre en évidence l'évolution des deux institutions, ainsi que l'importance du travail collaboratif et de l'engagement de chaque partie. Au travers de la collaboration, une ambiance de travail bienveillante se développe, ce qui représente un élément essentiel dans le cadre de l'élaboration des projets thérapeutiques pour les jeunes en institution.

Dr Mircea Radu
Médecin chef CNPea

Liste des Employeurs ayant collaboré avec la fondation F.-L Borel en 2022

Entreprises	Métier exercé	Lieu
Garage Châtelain	Mécanicien de maintenance	2056 Dombresson
Luc Rouiller SARL	Constructeur métallique	2053 Cernier
Beausite Automobile	Mécanicien de maintenance	2053 Cernier
Châtelain Info	Informaticien	2300 Chx-de-Fds
Buschini SA	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
Electropro	Electricien de montage	2053 Cernier
Boulangerie Stucker	Boulangier	2056 Dombresson
Home les Lilas	ASSC	2055 St-Martin
Salon Gribouille	Toiletteuse pour chiens	2000 Neuchâtel
Gimmel Rouages SA	Opératrice en horlogerie	2057 Villiers
TTT Sarl	Constructeur de route	2043 Boudevilliers
Bianchi SA peinture	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
Stragapede & fils Sarl	Peintre en bâtiment	2300 La Chaux-de-Fonds
Restaurant Olive	Cuisinier	2053 Cernier
ETIK architecture	Dessinateur en bâtiment	2053 Cernier
Perspective Plus Vélo Academy	Mécanicien sur 2 roues	2072 St-Blaise
Carrosserie de la passion	Peintre en carrosserie	2056 Dombresson
Air Creation	Coiffeuse	2000 Neuchâtel
Chris Peinture	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
Coccolo carrelage SA	Carreleur	2034 Peseux
Piemontési Sarl	Maçon	2065 Savagnier
TREG	Menuisier	2057 Villiers
Garage Central	Mécanicien en maintenance automobile	2034 Peseux
Le Bey Poids Lourds	Mécanicien sur poids lourds	1400 Yverdon
Peinture Nicole Duart	Peintre en bâtiment	2525 Le Landeron
Entreprise forestière Jean-Denis Sauser	Forestier bûcheron	1405 La Chaux-du Milieu
Perspective peinture SARL	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
Challandes Fleurs	Fleuriste	2054 Chézard
LA Mie Meyer	Boulangier	2052 Fontainemelon
Bieri Grisoni SA	Maçon	2072 St-Blaise
Pension Le Logis	ASE	2056 Dombresson
Studio Tivoli	Créateur de son	2000 Neuchâtel

ÉPHÉMÉRIDE ANNEE 2022

20 janvier	Éducation routière pour les élèves des classes internes de 8 à 11H
21 au 25 février	Semaine blanche pour les élèves des classes de la Fondation Borel
Mars	concours d'alu au collège (recycling-kunst.ch)
Mars – avril	concours Lego
21 mars et 2 mai	Journée de formation institutionnelle ; <i>genre et stéréotype</i> , par SEM Association
20 mai	Conseil de fondation
13 au 17 juin Fondation Borel	Semaine verte pour les élèves des classes de la
25 au 29 juin 3 du CSVR	Semaine verte pour les élèves qui fréquentent le cycle
29 juin au 1er juillet	Tour en vélo pour les élèves de la Préformation
29 juin	Fête de fin d'année scolaire
1er juillet	Cérémonie de fin d'année scolaire et remise des attestations pour les élèves de la Préformation
10 au 15 juillet	Camp d'été institutionnel en Valais
31 juillet au 5 août	Camp d'été institutionnel à St-Gall
20 août	Sortie du personnel
14 septembre	Levure de la rénovation avec maîtres d'états et autres intervenants
16 septembre	Torrée du collège + 50 ans JS Saute, saute, saute...
21 septembre	Tournoi de football inter-institutions
18 novembre	Conseil de fondation
6 décembre	Saint-Nicolas
21 décembre	Noël de la Fondation Borel sur le thème de la magie

ÉTAT DU PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2022

DIRECTION ET ADMINISTRATION

M.	ORLANDO John	Directeur
M.	PINSARD Matthieu	Sous-directeur
Mme	KRAMER Valentine	Directrice adjointe, responsable de l'école
M.	CHIBOUT Abderrahman	Adjoint de direction *
M.	RHAZI Abderrahmane	Cadre de liaison*
M.	MELICHAR Patrick	Administrateur
M.	KNEUSS Valentin	Chargé de la gestion des ressources humaines *
Mme	LANGEL Lise	Secrétaire de direction *
Mme	GONSETH Mylène	Secrétaire *
Mme	YILDIZ Aleyna	Apprentie employée de commerce

PERSONNEL ENSEIGNANT

Mme	BARBEZAT Christelle	Enseignante *
Mme	CUCHE Céline	Enseignante *
M.	DE GIORGI Agnès	Enseignante *
Mme	DUPRAZ Virginia	Enseignante *
M.	GROB Laurent	Enseignant
Mme	GOBAT Lysiane	Enseignante *
M.	MARGALITH David	Enseignant *
M.	SCHAER Olivier	Enseignant *
Mme	ALESSI Joanna	Intervenante socio-éducative *
Mme	DE GIORGI Agnès	Intervenante socio-éducative *

PERSONNEL EDUCATIF

M.	ALVES GUERRA Telmo	Éducateur *
Mme	ARMELLINO Francesca	Éducatrice *
Mme	BORER Elisa	Éducatrice *
Mme	CHALLANDES Valérie	Éducatrice *
M.	CHIBOUT Abderrahman	Éducateur de studios *
Mme	CUENAT Anita	Éducatrice *, Espace Coaching
M.	DOVI Samuel	Éducateur *
M.	DUPRAZ Julian	Éducateur *
M.	EL BEKALI Mourad	Éducateur *
Mme.	GAYTANIDIS KYRLAKIS Argiro	Éducatrice *
M.	GEISER Alexandre	Éducateur / Resp. orientation professionnelle
M.	GINDRAT Gaspard	Éducateur *
Mme	GUYOT BRAICHET Corinne	Éducatrice *
M.	HABEGGER Benoît	Éducateur * (en formation)
M.	IBRAHIMOVIC Almir	Éducateur * (en formation)
M.	LACREUSE Jean-Philippe	Maître socioprofessionnel
Mme	MICCIO Anna	Éducatrice *
Mme	MOSSET Mélanie	Éducatrice *
Mme	MOTTIER Élodie	Éducatrice *
Mme	NETO DE LIMA Sephora	Éducatrice *
Mme	PERRET Bilitis	Éducatrice *
Mme	PERRET Karine	Éducatrice *
Mme	PORCHIA Chloé	Éducatrice *

ÉTAT DU PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2022

PERSONNEL EDUCATIF – suite

Mme	RAWYLER Catherine	Éducatrice *
Mme	REMY FLAIG Anne-France	Éducatrice *
M.	RÜEGGER Gustavo	Éducateur *
Mme	STEINER Yanick	Éducatrice *
M.	TOUMI Mehdi	Éducateur *
M.	THIERRY Jérémy	Éducateur *

PERSONNEL EDUCATIF (veilles et service de permanence éducative)

Mme	AEBI Gabrielle	Veilleuse *
Mme	BESANCET Annette	Veilleuse *
Mme	CUCHE Audrey	Veilleuse *
Mme	GACHET Marianne	Veilleuse *
Mme	GRAU Floriane	Service de permanence éducative *
Mme	JEANRICHARD Marilyne	Veilleuse *
Mme	MARTINELLI Virginie	Veilleuse *

PERSONNEL DE MAISON

Mme	AMEZ-DROZ Gisèle	Aide-concierge *
M.	ARCELASCHI Silvio	Concierge/responsable technique bâtiments
Mme	BRUGES NIETO Lucy	Couturière *
Mme	CAVALER Valentina	Aide concierge *
Mme	COSANDEY Suzana	Aide concierge *
Mme	GREMAUD Micheline	Cuisinière *
M.	JUTZI Johnny	Concierge/responsable des extérieurs
M.	MARTY Alexandre	Cuisinier/aide de cuisine *
Mme	PERRIARD Catherine	Aide de cuisine *
Mme	ROTH Nicoleta	Lingère
Mme	OTHENIN-GIRARD Noémie	Infirmière *

EQUIPE THERAPEUTIQUE

a) Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence

Mme	ANDRIC Matilda	Psychologue *
Dre	FODOR Oana	Médecin assistant *
Mme	KURZEN Line	Psychologue *
Dr	POP Marius	Pédopsychiatre *

b) Psychomotricité

Mme	CHUARD Laura	Psychomotricienne *
-----	--------------	---------------------

c) Orthophonistes

Mme	BAUMBERGER Isaline	Orthophoniste *
Mme	BOURQUIN Céline	Orthophoniste *

d) Art-thérapie

Mme	GALVANI Ornella	Animatrice d'art-thérapie *
Mme	RAWYLER Catherine	Animatrice d'art-thérapie *

* *temps partiels*

LISTE DES DONNS EN ESPÈCES ET EN NATURE

Exercice 2022

Dons en espèces

Association Four à pain, part bénéfice 2021	123.30
Association Four à pain, part bénéfice 2019	548.70
Deuil – Monsieur Marcel JEANNERET	370.00
DIACON Christiane et Jean-Claude	200.00
OPPLIGER Sylvia	30.00
PLR Val-de-Ruz	50.00
RACINE Sylvain	50.00
RAWYLER Catherine	50.00
SOMMER Marguerite et René	50.00
TOEDTLI François	43.50
Tribunal du Val-de-Ruz	20.00
VILLAT Jean-Marie	56.00
YVES BIANCHI SA	1'000.00
Total en CHF	2'591.50

Dons en nature

- AZIZ Awista - Legos
- BERNHEIM Marie – Legos
- CAMPOS DA SILVA Rui Michel – trottinettes, ballons, jeux et cerf-volant
- CROIX-ROUGE Neuchâteloise - jeux
- EMERY-MARCHAND Jeanine – confection de pulls, bonnets et écharpes
- GAMBARINI Francine – Trottinettes et rollers
- GINDRAT Joëlle - vêtements
- GORGÉ Isabelle - Legos
- LANFRANCHI Sylvie et Pascal – déguisement de Père Noël
- MENTHA Aude - vêtements
- RODRIGUES DE CARVALHO Carlos - jeux
- Théâtre du Passage à Neuchâtel – billets de spectacle

